

## L'ATTITUDE DE LA POLOGNE FACE AUX ARMEMENTS DU REICH AU DÉBUT DES ANNÉES TRENTE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

La genèse de la II<sup>e</sup> guerre mondiale remonte à une phase éloignée de l'entre-deux-guerres, à la 3-ème décennie du XX<sup>e</sup> siècle. C'est déjà en ce temps-là que prirent forme les programmes dont l'essai de réalisation précipita le monde dans la guerre la plus grande jusqu'à ce jour. La grave crise économique des années 1929—1933 secoua non seulement l'économie, mais aussi la structure socio-politique de nombreux pays. L'aggravation des conflits des classes aboutit à l'affaiblissement considérable du système de la démocratie parlementaire et à la manifestation de la tendance à la formation des Etats autoritaires et totalitaires. Cet état de choses entraîna un accroissement considérable des tendances ultranationalistes et dans les pays qui avaient perdu la I<sup>re</sup> guerre mondiale s'aggravèrent, avec un redoublement de force, les tendances révisionnistes par rapport aux décisions des traités de paix. En 1931, le Japon commit une agression évidente sur la Chine, l'Allemagne, où la République de Weimar tombait en décadence, s'engagea sur la voie d'armements clandestins, ensuite de plus en plus manifestes, compris comme moyen de relèvement de l'expansion territoriale.

Les armements de l'Allemagne inquiétaient surtout la Pologne, car la frontière polono-allemande, établie par le Traité de Versailles et par des plébiscites ultérieurs devint, encore à l'époque de la République de Weimar, un des principaux objets d'attaque du révisionnisme allemand. Ce qui contrariait particulièrement les Allemands c'était ce qu'on appelait le »corridor« poméranien et la ville libre de Gdańsk qui restait sous la protection de la Société des Nations.

Après la conclusion des accords de Locarno, la République de Weimar entreprit une action antipolonaise de grande envergure. En 1925 éclatait la guerre commerciale polono-allemande et en même temps on déchaînait en Allemagne une violente campagne de presse antipolonaise, par laquelle on réclamait de plus en plus brutalement le changement des frontières polono-allemandes et surtout la liquidation du »corridor« poméranien et l'incorporation de Gdańsk au Reich. On s'efforçait aussi d'influencer l'opinion publique des

états occidentaux et de lui faire croire à l'injustice faite à l'Allemagne. Profitant de la liquidation de la Commission de Contrôle des alliés dans le Reich, les milieux militaires allemands accélèrent le rythme des armements clandestins et renforcent les préparatifs de guerre dirigés principalement contre la Pologne.

Le plan allemand était disposé sous l'angle des besoins de la guerre avec la Pologne.<sup>1</sup> On entreprit l'agrandissement des fortifications de la Prusse Orientale et des affermisses au long de la frontière polonaise. On commença la construction des « cuirassiers de poche » qui devaient constituer l'élément principal de l'action armée contre Gdynia et la côte polonaise.<sup>2</sup> En 1930 fut élaboré le plan — dissimulé sous le cryptonyme V — de l'attaque et de la domination de la côte polonaise.<sup>3</sup> A la frontière orientale les Allemands agrandis — saient une grande quantité d'unités militaires spéciales, camouflées comme détachements de garde frontalière — « Grenzschutz ». <sup>4</sup> Les préparatifs étaient exactement connus au service polonais de renseignement, qui dans les années 1926—1934 possédait des agents au Ministère de la Reichswehr.<sup>5</sup>

Ainsi au seuil des années 30 du XX<sup>e</sup> siècle la Pologne se trouva en face du danger imminent, menaçant directement ses frontières de la part de l'Allemagne, où au rythme des demandes de la révision des décisions du Traité de Versailles s'accroissait le mouvement hitlérien proclamant le mot d'ordre de la restitution aux Allemands de leur « place au soleil » et de l'acquisition pour eux d'un convenable espace vital.

Pour justifier les armements accélérés du Reich, la propagande allemande d'alors prétendait que les frontières de l'Est étaient menacées par la Pologne. Elle avançait comme argument le fait que l'armée polonaise était plus nombreuse que la Reichswehr, réduite à 100.000 hommes. La Pologne entretenait, au prix de plus de 5% du revenu national annuel, une armée de 250—300 mille hommes, composée de 10 corps, 30 divisions d'infanterie, de 4 divisions et 5 brigades indépendantes de cavalerie, de 3 régiments blindés, d'un corps de gardes frontière et de 6 régiments d'aviation. Ces forces pouvaient, en cas de guerre, être accrues jusqu'à 34 divisions d'infanterie et environ 800.000 hommes d'armée de campagne.

La configuration des forces militaires relativement avantageuse pour les nouveaux Etats de l'Europe centrale commença de changer rapidement dans les années trente.

<sup>1</sup> W. Erfurth, *Geschichte des deutschen Generalstabs*, p. 88.

<sup>2</sup> W. Wäcker, *Der Bau des Panzerschiffs »A« und der Reichstag*. Tübingen 1959.

<sup>3</sup> International Military Tribunal. *Trial of the Major War Criminals*, Nuremberg 1947. Vol. XXXIV, pp. 471—477.

<sup>4</sup> G. Castellan, *Le réarmement clandestin du Reich 1930—1935*, Paris 1954.

<sup>5</sup> M. Zgórnjak, « In-3 » *Sprawa Jerzego Sosnowskiego*. « *Studia Historyczne* », Kraków 1970, No 4.

En Allemagne, dans les années trente, les armements étaient considérablement avancés. On les conduisait »en profondeur«, préparant avant tout la mobilisation de l'industrie et la production en séries de l'armement moderne, dont les prototypes, pour tromper les adversaires futurs, étaient souvent exécutés à l'étranger. De cette façon prenaient naissance des modèles de chars, d'avions, de canons de gros calibre et de bâtiments de guerre sous-marins.<sup>6</sup> La Reichswehr, composée de 100000 hommes, parfaitement entraînée, devait constituer un cadre pour l'agrandissement des forces armées »en largeur«. D'abord on maintenait la Reichswehr dans les limites de 100000, prévues par le Traité de Versailles, et une série d'autres formations paramilitaires, qui en cas de guerre pouvaient être tout de suite incorporées dans les rangs. On agrandissait surtout la police (Schupo), militairement bien entraînée, organisée en unités dont très facilement on pouvait former des divisions. L'agence polonaise d'informations les évaluait à 150000 hommes environ, et la police dressait militairement environ 50000 soldats par an.<sup>7</sup> De pareilles fonctions étaient remplies par les organisations paramilitaires toujours croissantes et surtout par les groupes de choc SA et SS. Leur nombre atteignait déjà en 1928, 100000 hommes pour monter, en 1932, à 300000. A côté de la Reichswehr il y avait les gardes frontière (Grenzschutz) qui avaient un caractère de troupes régulières et dont les forces correspondaient à environ 20 divisions.

Déjà la République de Weimar était décidée de faire admettre de force l'augmentation de ses forces armées littéralement à tout prix et cherchait à la confirmer par la sanction internationale, ainsi que par la légalisation des armements. C'est une chose caractéristique et non dépourvue d'ironie, d'avoir décidé d'y mettre à profit la grande conférence de désarmement qui, après de longs préparatifs, en février 1932 devait commencer ses débats à Genève. La délégation allemande présenta alors le postulat de l'égalité des droits de l'Allemagne dans le domaine des armements.

Autant la délégation polonaise que la délégation française se rendaient compte des aspirations allemandes et cherchaient à leur faire face. La délégation polonaise déjà en septembre 1931 transmit au secrétariat de la Société des Nations le mémorandum dans la question du désarmement moral. Ensuite en février 1932 avec les lettres de créance ce projet fut présenté par la délégation polonaise à la Conférence de Désarmement même.<sup>8</sup> Il indiquait que la condi-

<sup>6</sup> Der Kampf der Marine gegen Versailles 1919—1935. Bearbeitet von Kapitän zur See Schlüssler. Herausgegeben vom Oberkommando der Kriegsmarine, Berlin 1937. IMT, Trial... Doc. 156—C, Vol. XXXIV, pp. 530—607.

<sup>7</sup> Centralne Archiwum Wojskowe (CAW) w Warszawie, Generalny Inspektorat Sił Zbrojnych (GISZ). T. 18. E. Suivant les rapports de l'agence française de renseignement son état en 1931 se chiffrait par 136 470 hommes. G. Castellan, op. cit., pp. 365—366.

<sup>8</sup> Société des Nations. Conférence pour la réduction et la limitation des armements. Documents de la Conférence. Genève, T.I, p. 66.

tion du succès de la conférence était la reconstruction de la confiance dans les relations internationales, l'abandon des campagnes de propagande dirigées contre des Etats définis et la garantie de la sécurité, car seulement la sensation de la sécurité pouvait rendre possible le désarmement. Il convenait d'introduire l'interdiction de la propagande de la guerre, de punir sur voie judiciaire la fomentation à la guerre, de punir aussi les publicistes se produisant dans la presse au profit de l'agression par rapport aux Etats étrangers, il convenait aussi de conduire un travail intense d'éducation parmi les jeunes dans l'esprit de paix et d'amitié internationale.

La délégation polonaise a reçu des instructions formelles: n'admettre à aucun prix qu'on accorde à l'Allemagne l'égalité des droits dans le domaine des armements, ce qui serait rompre les clauses du Traité de Versailles. La voie la plus efficace au désarmement, suivant l'avis de l'Etat Major polonais, aurait été la limitation des budgets de guerre et leur contrôle.<sup>9</sup> La délégation française avançait aussi le problème de sécurité comme fondamental et conditionnant le désarmement. Le plan déposé à Genève par André Tardieu proposait de donner à la disposition de la Société des Nations le lourd de lourd armement offensif, possédé par différents Etats, comme les chars, l'artillerie lourde, l'aviation de bombardement, la création de forces internationales de police et d'arbitrage obligatoires en cas de différends.<sup>10</sup>

La délégation allemande — d'après la formulation concise dans les mémoires de Heinrich Brüning, alors chancelier de l'Allemagne — devait engager les anciens alliés à admettre trois questions: 1. raturage des réparations de guerre, 2. désarmements des autres Etats, 3. armement de l'Allemagne.<sup>11</sup> Autant Rodolphe Nadolny<sup>12</sup>, chef de la délégation allemande, que le chancelier Brüning, se dérangeant personnellement pour Genève, cherchaient avant tout à gagner les politiciens anglo-saxons pour les demandes allemandes. Dans ses énonciations, Brüning indiquait le prétendu danger qui, soi-disant, menaçait l'Allemagne de la part de la Pologne, suivant lui, possédant une puissante armée d'attaque. »Les divisions polonaises de cavalerie — disait-il — au cours de 24 heures peuvent s'emparer de Berlin, en même temps coupant la Silésie du reste du pays...<sup>13</sup>. Le chancelier Brüning eut la chance de persuader les délégués américains, britanniques et italiens de la nécessité de l'éga-

<sup>9</sup> P. Stawecki, Stanowisko Polskiego Sztabu Głównego wobec rozbrojenia. Przyczynek do problemu rozbrojenia w latach 1920—1934. »Dzieje Najnowsze«. Warszawa 1969, No 1, pp. 152—157. Memoriał z listopada 1930 r.

<sup>10</sup> Société des Nations. Conférence pour la réduction et la limitation des armements. Journal, Genève 1932.

<sup>11</sup> H. Brüning, Memoiren, 1918—1934, Stuttgart 1970, p. 556.

<sup>12</sup> Cf. R. Nadolny, Mein Beitrag. Wiesbaden 1955, p. 188, sqq.

<sup>13</sup> H. Brüning, op. cit., p. 559.

lité des droits de l'Allemagne dans le domaine d'armements.<sup>14</sup> Par suite de l'opposition de la France, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de quelques autres pays, la délégation allemande ne réussit pas à faire admettre de force sa demande. En mai 1932 le gouvernement de Brüning fut renversé et la situation de l'Allemagne après la prise du pouvoir de chancelier par François v. Papen et après le succès de hitlériens dans les élections, succomba à un nouveau raidissement. En juin le président des Etats Unis, Hoover avança un nouveau projet, celui de réduire de 1/3 toutes les armées de terre, d'introduire l'interdiction complète de posséder des chars, l'artillerie lourde et celle de bombardement, ainsi que de réduire des catégories particulières de vaisseaux. Ce plan, de même que le projet soviétique — avancé préalablement — d'un désarmement complet et universel<sup>15</sup>, n'as pas été admis. A la fin d'août 1932 l'Allemagne remit un mémorandum au gouvernement français, en proposant des pourparlers confidentiels bilatéraux au sujet du désarmement. Le gouvernement français cette fois appuyé sur les Anglais rejeta cette proposition, étant d'avis que le Traité de Versailles ne créait pas de bases pour l'acceptation des postulats allemands dans la question de l'égalité des droits du Reich dans le domaine des armements.<sup>16</sup> En réponse à quoi le 16 septembre 1932 les Allemands quittèrent la Conférence de Désarmement.

En novembre 1932 Edouard Herriot et Paul Boncour annoncèrent un nouveau plan de désarmement. Il prévoyait l'installation dans toutes les armées européennes d'un service militaire à court terme, qui réduirait ces armées au niveau de milice, incapable d'actions offensives de plus grande envergure. L'arme de gros calibre devait être conservée, mais elle devait être rendue à la disposition de l'organisation internationale et soumise au contrôle international.<sup>17</sup> Ce plan éveilla un grand mécontentement à Varsovie. Piłsudski et son proche collaborateur, le colonel Joseph Beck, qui venait à peine d'être nommé alors ministre des affaires étrangères, et le comte Georges Potocki, le délégué spécial de Piłsudski, sont intervenus dans cette question chez l'ambassadeur de France, Laroche et le ministre Paul Boncour.<sup>18</sup> Suivant leur avis, la réalisation de ce plan conduirait à l'affaiblissement des forces armées de la Pologne et de la France, ainsi qu'au renforcement des forces de l'Allemagne qui, possédant un cadre assorti d'instructeurs sous forme de la Reichs-

<sup>14</sup> Ibidem, p. 561.

<sup>15</sup> W. Chaizman, *Die UdSSR und die Abrüstung zwischen den beiden Weltkriegen*. Berlin 1963, pp. 270 et sqq.

<sup>16</sup> Documents Diplomatiques Français 1932—1939. 1<sup>o</sup> Série (1932—1935), T. 1, No 125, 126.

<sup>17</sup> Ibidem, No 331.

<sup>18</sup> P. Wandycz, *Trzy dokumenty: Przyczynek do zagadnienia wojny prewencyjnej*, »Zeszyty Historyczne« No 3, Paryż 1963; Ibid.: *Jeszcze o misji Jerzego Potockiego w 1933 roku*, »Zeszyty Historyczne« No 18, Paryż 1970.

wehr, pouvait par l'aménagement du système d'instruction à bref terme, bien des fois agrandir son armée. Une inquiétude plus grande encore fut suscitée en Pologne par la déclaration des cinq puissances du 11 décembre 1932 dans la question de l'égalité des droits de l'Allemagne. Elle constatait que la Conférence de Désarmement, à l'Allemagne et à d'autres Etats qui en vigueur des traités de paix furent désarmés, devait apporter des droits égaux dans le cadre d'un système de sécurité, homogène pour tous les Etats. En échange pour cette grande concession, contradictoire avec les clauses du Traité de Versailles, les Allemands consentirent de revenir à la conférence de paix. Tout cela avait lieu dans la période où le général Schleicher en Allemagne traversait des difficultés intérieures de plus en plus grandes, la République de Weimar de plus en plus distinctement tombait en décadence, et Adolphe Hitler s'apprêtait à la prise du pouvoir dans le Reich.

Dans la période des débats de la Conférence de Désarmement à Genève, la situation à la frontière polono-allemande et à Gdańsk était très tendue. Les Allemands entreprirent de grands travaux de construction des fortifications dans la Prusse Orientale, en Poméranie Occidentale et en Silésie et ils agrandissaient intensivement les garnisons militaires.<sup>19</sup> Les bandes armées nationalistes effectuaient des marches provocatrices près de la frontière, attaquaient et terrorisaient les hommes d'action des minorités, la presse conduisait une campagne intense révisionniste, indiquant la prétendu danger menaçant les frontières orientales du Reich de la part de la Pologne. L'alerte a été ordonnée dans les garnisons polonaises se trouvant dans la proximité de la frontière allemande, dont informent entre autres les rapports des agents de l'Abwehr du mois de février, de mars, et surtout d'avril et de juin 1932.<sup>20</sup> Les autorités allemandes locales de la Prusse Orientale furent considérablement alarmées, lesquelles en le référant à l'occupation récente de Memel par les Lituaniens, le 25 février 1932 adressèrent des écrits au Ministère des Affaires Etrangères et au Ministère de la Reichswehr, exprimant l'appréhension quant au destin de la Prusse Orientale. Le président Hindenburg y répondit qu'il se solidariserait avec le souci relatif aux provinces de l'Est et qu'il ferait des démarches pour leur garantir la sécurité.<sup>21</sup> Ensuite les généraux allemands présentèrent au chancelier leur demande de l'abolition de l'interdiction alors en vigueur pour l'organisation hitlérienne SA, qui en considération de la prétendue menace de guerre devrait renforcer les rangs. De cette façon le Truppenamt — l'Etat Major allemand camouflé —

<sup>19</sup> Ce qui a été annoncé par la presse polonaise de cette période, p.ex. »Ilustrowany Kurier Codzienny« du 20 février 1932, »Gazeta Warszawska« du 12 et 26 janvier 1932.

<sup>20</sup> The National Archives of the United States. A Microfilm Publication, T. 77, Vol. 808, kl. 5541290 and sqq.

<sup>21</sup> Ibidem, kl. 5541321—33.

appuya le mouvement hitlérien et contribua à la chute du gouvernement de Brüning et à l'ouverture à Hitler de la voie au pouvoir.

En juin 1932 un retentissant incident eut lieu à Gdańsk. Pendant la visite des bâtiments de guerre britanniques dans la Ville Libre, en dépit de l'interdiction ordonnée par les autorités allemandes, le contre-torpilleur polonais «Ouragan» est entré dans le port pour souhaiter la bienvenue à l'escadre britannique. Le commandant du bâtiment avait reçu l'ordre d'ouvrir le feu, qui lui a été transmis personnellement par Piłsudski, en cas, où l'on arriverait à des incidents quels qu'ils soient avec la police du port, avec les milices armées de Gdańsk, ou bien où l'on aboutirait à une profanation du pavillon polonais.<sup>22</sup> Pourtant des incidents plus graves n'eurent pas lieu, mais la presse allemande fit beaucoup de bruit au sujet de l'action polonaise, et le sénat de Gdańsk déposa une vive protestation à Genève. Bientôt aussi une escadre de bâtiments allemands vint faire visite à Gdańsk.

Les relations polono-françaises subirent alors un refroidissement. Après la signature des accords à Locarno, la France tendait au relâchement de l'alliance avec la Pologne et à la révision de la convention militaire de 1921, à quoi pourtant Piłsudski n'octroya pas son accord. Il décida seulement de se rendre un peu plus indépendant de la France, sous l'apparence de la nécessité de la réduction des dépenses, aboutissant à la liquidation de la mission militaire française en Pologne. Ce fait eut lieu dans les années 1928—1931. Néanmoins les contacts polono-français des Etats Majors et surtout l'échange d'informations des services de renseignements continuaient à être entretenus.<sup>23</sup> Les deux Etats collaboraient à la Conférence de Désarmement à Gdańsk, cependant la partie polonaise se prononçait en faveur d'une plus grande fermeté par rapport à l'Allemagne en train de s'armer, tout en combattant fortement toutes les inventions, concernant l'égalité des droits de l'Allemagne dans le domaine des armements. La raison de certaines frictions polono-françaises étaient aussi la mise du paraphe, ensuite la signature et la ratification du pacte de non-agression entre la Pologne et l'U.R.S.S. Le pacte fut conclu d'abord pour trois ans et prolongé ensuite pour dix ans et il constituait une certaine surprise pour le gouvernement français.<sup>24</sup> Le gouvernement polonais a accueilli favorablement la disposition soviétique, manifestée alors, à l'amélioration des relations avec la Pologne. Le pacte polono-soviétique fut signé en juillet 1932 et ratifié en novembre de cette année même. Il renfermait une clause, importante pour la partie polonaise, à savoir, que dans le cas d'un conflit avec un Etat tiers pendant toute

<sup>22</sup> T. Morgenstern, *Wejście TORP »Wicher« do Gdańska w 1932. r., »Bellona«, Londyn 1935, No 1, pp. 44.*

<sup>23</sup> G. Castellan, *op. cit.*; J. Ciałowicz, *op. cit.*

<sup>24</sup> DDF 1<sup>re</sup> Série T.I, No 22, 25, 26, 61; J. Laroche, *La Pologne de Piłsudski. Souvenir d'une ambassade 1926—1935, Paris 1953, pp. 104—106.*

la période de sa durée les deux parties ne lui accorderaient pas de secours, autant direct qu'indirect.<sup>25</sup> Depuis le traité de Rapallo les sphères polonaises gouvernementales, alarmées par la possibilité de collaboration militaire soviéto-allemande, grâce au pacte de non-agression conclu avec l'U.R.S.S. obtinrent la possibilité d'une plus énergique opposition à la politique révisionniste allemande.

La deuxième moitié de 1932 dans les relations polono-allemandes fut aussi une période de grande tension. La direction de la Reichswehr avait organisé de grandes manoeuvres d'automne à la frontière polonaise. Leur principe était la »défense« de Berlin et de la Silésie contre »l'attaque« des troupes polonaises rapides. On arrangea le total de cette façon, pour démontrer la prétendue absence de moyens de défense du Reich en cas de guerre avec la Pologne. Le »Völkischer Beobachter« écrivait que les forces armées allemandes en cas d'attaque polonaise ne pouvaient se défendre qu'à un secteur à peine de 50 km.<sup>26</sup> Ceci devait être encore un argument de plus en faveur de l'égalité des droits de l'Allemagne dans le domaine d'armements, pour la Conférence de Désarmement à Genève.

En novembre 1932 des changements importants eurent lieu dans le ministère des affaires étrangères. Le ministre Auguste Zeleski donna sa démission, son poste fut occupé par le viceministre actuel, le colonel Joseph Beck, l'homme de confiance de Joseph Piłsudski, tandis que le comte Jean Szembek entra en fonction de vice-ministre. Au nouveau ministre Piłsudski présenta les directives, sur lesquelles devait s'appuyer la politique polonaise étrangère. Sa base devait être: 1. la propre force, 2. autant que possible, de bonnes relations avec les voisins, 3. les alliances, comme garanties de sécurité et d'équilibre de forces.<sup>27</sup> En novembre 1932 le gouvernement polonais exprima ses aspirations à l'amélioration des relations avec l'Allemagne. Le 18 novembre à Berlin eut lieu un entretien du ministre allemand. V. Neurath avec le vice-ministre Szembek, tandis que la demi-officielle »Gazeta Polska« écrivait alors de la possibilité du pacte de non-agression polono-allemand. J. Beck consolida aussi des rapports corrects avec Gdańsk.<sup>28</sup> Pourtant cette politique n'a pas apporté de résultats. Le gouvernement du général Schleicher ne voulait pas admettre de détente dans les rapports avec la Pologne sans concessions territoriales de sa part. Pourtant, au moment où le Reich agonisait la République de Weimar et mûrissait la prise

<sup>25</sup> Dokumenty i Materiały do history stosunków polsko-radzieckich, T.W. No 322.

<sup>26</sup> François Poncet au ministre Herriot, 22 septembre 1932 DDF. T.I, No 4.

<sup>27</sup> J. Beck, Dernier Rapport. Politique polonaise 1926—1939. Neuchâtel 1951. pp. 12—16.

<sup>28</sup> R. Breyer, Das Deutsche Reich und Polen 1932—1937. Würzburg 1955, p. 66; B. Dopierała, Gdańska polityka Józefa Becka, Poznań 1967, pp. 32—33; B. Dopierała, op. cit., pp. 48—49.

du pouvoir par Adolphe Hitler, les relations polono-allemandes étaient extrêmement tendues et l'on n'excluait pas la possibilité d'un conflit armé entre les deux Etats.

Le 30 janvier 1933 Hitler entra en fonction de chancelier du Reich allemand. On comptait depuis longtemps en Pologne avec la prise du pouvoir par les hitlériens en Allemagne et on y réfléchissait en se demandant quelle serait son influence sur le développement ultérieur des relations polono-allemandes. Certains sondages secrets relativement à la possibilité du changement d'attitude de Hitler envers la Pologne, suivant des sources pas trop sûres, auraient été entrepris par Piłsudski déjà en 1930, partant, avant l'arrivée de Hitler au pouvoir.<sup>29</sup> Le maréchal à un certain degré prenait en considération le fait de l'origine de Hitler tout en supposant qu'étant Autrichien il ne tiendrait pas autant pour la révision de la frontière avec la Pologne que les Junker conservateurs et les »Deutsch-nationale«, plutôt rattachant aux vieilles traditions prussiennes d'expansion vers l'Est. Il espérait aussi que les mots d'ordre anticommunistes, proclamés par les hitlériens, détermineraient l'aggravation des relations entre l'Allemagne et l'U.R.S.S., ce qui de l'avis de Piłsudski amènerait la situation internationale de la Pologne et lui assurerait de plus grandes possibilités pour manoeuvrer habilement sur le terrain politique. L'intensité de la propagande antipolonaise en Allemagne, l'armement allemand intense, ainsi que la crainte de la possibilité d'un compromis entre les puissances occidentales et le Reich au dépens de la Pologne, déterminèrent Piłsudski au durcissement de l'attitude. Tel fut le résultat d'une calculation, concernant l'avenir, dans lequel la Pologne pourrait se trouver en face d'un changement de système de forces, désavantageux pour elle. Suivant le rapport du général d'Arbonneau, attaché militaire français, dans l'Etat Major polonais on observait attentivement quoique avec calme ma situation en Allemagne: »... Ce calme — écrivait-il — est d'ailleurs dû en partie au fait que, sans désirer la guerre, beaucoup de gens estiment que, si elle doit arriver, mieux vaut pour la Pologne la faire maintenant que plus tard...«<sup>30</sup> Par conséquent, la meilleure issue sans doute aurait été l'action commune des anciens Etats alliés contre l'Allemagne, entreprise à cause de la violation par elle des clauses du Traité de Versailles, concernant les armements. Si une telle action n'avait pas dû se réaliser, la Pologne par son attitude résolue, appuyée sur les mesures militaires, aurait dû forcer l'Allemagne au moins à calmer la propagande antipolonaise et à la signature d'un accord, garantissant la Pologne de l'agression, dans le temps où le Reich n'était pas encore suffisamment réarmé. Au début de mars 1933 en rapport avec l'agitation électorale dans le Reich l'accroissement de la tension dans les

<sup>29</sup> Relation du gén. O. Wagner. J. Ciałowicz, op. cit., p. 168.

<sup>30</sup> DDS, Ire Série, T. III, No 91.

relations polono-allemandes se fit sentir. Sur le terrain de la Ville Libre eurent lieu de nombreuses manifestations des hitlériens, réclamant l'annexion de Gdańsk au Reich. Le sénat mit fin aussi aux fonctions d'une police spéciale du port, en introduisant à sa place la »Schuppo« gdanskienne. A quoi en réponse la partie polonaise sonna l'alerte dans les unités de l'Organisation Polonaise Militaire clandestine, existant sur le terrain de la Ville Libre,<sup>31</sup> et au lendemain après les élections en Allemagne, le 6 mars 1933 un bâtiment polonais de transport transporta des renforts à l'équipe polonaise à Westerplatte, à l'entrée au port de Gdańsk. L'action polonaise détermine à Gdańsk un grand désarroi. Le sénat appela la milice sous les drapeaux, et la SA gardait une attitude extrêmement provocante. Une protestation fut adressée à la Société des Nations, et le président gdańskien Ziehm se rendit à Genève via Berlin. Hitler, absorbé par les élections à peine terminées, pourtant passa complètement sous silence les événements de Gdańsk. Il est vrai qu'il accueillit le président Ziehm, mais il l'expédia par une allocution plutôt vague.<sup>32</sup> Après les élections gagnées il n'était plus obligé à ce degré qu'auparavant de compter avec l'attitude chauvine de l'opinion publique, et l'aggravation ultérieure des relations avec la Pologne n'était pas alors dans l'intérêt de l'Allemagne hitlérienne.

L'incident de Gdańsk fut conçu comme avertissement que la Pologne était décidée de ne pas reculer devant l'emploi de la force, au cas où ses intérêts vitaux ou les frontières fussent atteints. A l'action à Gdańsk se joignait la mise en état d'alarme des unités du VIII<sup>e</sup> corps, qui stationnait en Poméranie.<sup>33</sup> Dans ce temps le bruit se répandit à propos de l'initiative polonaise dans la question des actions préventives dirigées contre les armements allemands, avant qu'ils n'aboutissent à un changement essentiel de la situation militaire en Europe. Cette question n'a pas été définitivement éclaircie, elle a trouvé une ample répercussion dans l'historiographie et a été l'objet de nombreux différends et de polémiques aussi dans les colonnes des périodiques.<sup>34</sup> Une partie considérable d'élaborés polonais, soviétiques, anglo-saxons et surtout allemands est d'avis que le dessein d'amorcer la guerre avec l'Allemagne existait vraiment

<sup>31</sup> R. Wodzicki, *Wspomnienia 1928—1939*, Warszawa 1972, p. 380 et sqq.

<sup>32</sup> E. Ziehm, *Aus meiner politischen Arbeit in Danzing 1914—1939*. Marburg/Lahn 1957, p. 165 et sqq.

<sup>33</sup> J. Ciałowicz, *Tajemnica wojny przewencyjnej »Za i Przeciw«*, No 27, 27. VII. 1958.

<sup>34</sup> Le point de vue de l'historiographie dans cette question, comp. T. Kuźmiński, *Wokół zagadnienia wojny przewencyjnej w 1933. r.*, »Najnowsze dzieje Polski. Materiały i studia z okresu 1914—1939«, T. III, Warszawa 1960; Le même: *Polska, Francja, Niemcy 1933—1935*, Warszawa 1963, pp. 80—89; H. Batowski, *W sprawie artykułu Tadeusza Kuźmińskiego o wojnie przewencyjnej*. »Najnowsze dzieje Polski...« T. V, 1962; W. Jędrzejewicz, *Sprawa wojny przewencyjnej z Niemcami w 1933 r.*, »Zeszyty Historyczne« («Cahiers Historiques») No 10, Paryż 1966.

et que l'initiative dans cette question avait été prise en effet. Les autres auteurs affirment qu'il n'existait qu'une atmosphère de guerre de prévention, créée et soutenue à Varsovie, en vue de produire une pression sur le Reich, partant, seulement une atmosphère, et non pas un dessein de la guerre même.<sup>35</sup> Les conceptions les plus extrêmes nient les deux points de vue, ce qui à la lumière de nos recherches ne supporte pas la critique. Partant, la question reste toujours ouverte, parce que jusqu'ici on n'a pas eu la chance de découvrir des documents concertés, confirmant l'envoi de missions polonaises secrètes en France avec la proposition d'amorcer certaines actions préventives, elles ne se sont pas trouvées non plus dans l'édition des Documents Diplomatiques Français 1932—1933.<sup>36</sup> Jusqu'à présent elles paraissent être confirmées uniquement par les relations de certaines personnes, actives alors au point de vue politique et militaire. Mes propres recherches dans les archives polonaises militaires n'ont pas abouti non plus à l'éclaircissement de cette questions, elles ont uniquement permis de scruter la réaction des autorités polonaises militaires aux événements politiques contemporains, ainsi que de discerner partiellement les préparatifs et les plans militaires, élaborés en Pologne en cas du déclanchement du conflit.

Les adeptes de la thèse sur l'initiative polonaise dans la question de la guerre de prévention affirment que Piłsudski a fait un essai de sondage de l'attitude de la France non pas par des voies diplomatiques habituelles, mais à l'aide d'émissaires spéciaux qui n'apportèrent ni documents ni mémoires et qui, à ce qu'il paraît, transmièrent seulement oralement les intentions du maréchal à la partie française. Le premier sondage a pu être la mission du sénateur Georges Potocki, entreprise en janvier 1933, en vue d'engager des conversations avec le ministre Paul Boncour, qui pourtant interrogé plus tard au sujet de cette question n'en avait gardé aucun souvenir.<sup>37</sup> On ne sait rien d'approximatif ni de certain à propos du contenu des conversations engagées alors, car les protocoles dressés alors ne se sont pas conservés dans les actes du Ministère des Affaires Etrangères polonais, et d'après l'avis des éditeurs des Documents Diplomatiques Français on ne les a pas trouvés non plus dans les archives du Ministère des Affaires Etrangères français.<sup>38</sup> Suivant la relation de la famille de Georges Potocki, celui-ci se rendit à Paris chez son parent Jean de Castellan qui l'informa au sujet de l'attitude actu-

<sup>35</sup> M. Wojciechowski, *Stosunki polsko-niemieckie 1933—1938*, Poznań 1965, p. 31.

<sup>36</sup> DDF, Ire Série. T. I-II, Paris 1964, T. III, Paris 1967; T. IV. Paris 1968; T. V, Paris 1970.

<sup>37</sup> P. Wandycz, *Trzy dokumenty: przyczynek do zagadnienia wojny prewencyjnej*, »Zeszyty Historyczne« (»Cahiers Historiques«) No 3. Paris 1963, p. 11.

<sup>38</sup> DDF. T. II, No 200 (note)

elle des cercles politiques en face de l'Allemagne et qui lui déconseilla d'aborder la question de l'éventuelle guerre de prévention.<sup>39</sup>

Le second émissaire de Piłsudski fut l'aide de camp et le favori du maréchal, le général Boleslas Wieniawa-Długoszewski.<sup>40</sup> Vers la fin de février ou dans la première moitié de mars 1933, il se rendit à Paris sous prétexte d'un congrès de combattants et probablement avec une élaboration au sujet des armements allemands, il rencontra le chef du II<sup>e</sup> Département de l'Etat Major français. Il lia conversation aussi avec d'anciens membres de la mission militaire française en Pologne, par contre — à ce qu'il paraît — il n'eut pas la possibilité d'entrer en contact avec les plus hauts personnages militaires d'alors, c'est-à-dire les généraux Weygand et Gamelin. Ce dernier pourtant était informé au sujet de ce fait, puisque au printemps 1939 il en parla au général Sikorski.<sup>41</sup> La mission du général Wieniawa-Długoszewski n'apporta pas de plus grands résultats. Un conseiller de l'ambassade polonaise à Paris, le 17 avril 1933 écrivait au ministre J. Beck: »... Depuis un certain temps dans les cercles politiques de grande importance on fait circuler l'information au sujet d'opérations militaires, à ce qu'il paraît, préventives, projetées du côté polonais contre l'Allemagne. D'éminents personnages du gouvernement en parlent. J'ai constaté indubitablement que Boncour en avait parlé comme d'une chose dont on devrait s'occuper. Je sais aussi que cette pensée trotte dans la tête de Daladier et qu'elle l'inquiète beaucoup. L'action à Westerplatte lui semble être quelque chose dans le genre d'un incident préparé. Caillaux, de sa part, m'a dit... »ne nous orientez pas vers la guerre. Ce pays ne marchera pas.«<sup>42</sup> »On voit bien que les propositions polonaises n'ont pas trouvé alors en France un terrain favorable.

Dans la deuxième moitié de mars 1933 la conception dite »du pacte des quatre« provoqua une grande inquiétude à Varsovie. Déjà en novembre 1932<sup>43</sup> le projet fut avancé par Mussolini pourtant ce n'est qu'après la visite des politiciens britanniques, celle de Mac Donald et de Simon à Rome en mars 1933, qu'il paraissait être proche de la réalisation. Il prévoyait la coopération de la Grande Bretagne, de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, ainsi qu'une ligne commune de conduite de ces Etats dans toutes les affaires politiques, la reconnaissance du droit de l'Allemagne à l'égalité des droits dans les armements, et aussi la possibilité de la révision des traités. La Pologne comprit tout cela comme possibilité de la révision de sa fron-

<sup>39</sup> J. Ciałowicz, *Dzieje sojuszu...*, pp. 183—184.

<sup>40</sup> W. Pobóg-Malinowski, *Najnowsza historia polityczna Polski*, T. II, Londyn 1961, pp. 738—739; *Ibidem*, Parę uwag o wojnie, której nie było, »Kultura«, Paryż 1949, No 2/19, pp. 108—114.

<sup>41</sup> J. Ciałowicz, *Tajemnica wojny*, »Za i Przeciw«, No 27, 6. VII. 1958.

<sup>42</sup> *Diariusz i Teki...* Jana Szembeka, T. I, Londyn 1964, p. 12.

<sup>43</sup> J.-D. Duroselle, *Historie diplomatique de 1919 à nos jours*. Paris 1971, p. 154.

tière occidentale en faveur de l'Allemagne et elle réagit au pacte très énergiquement. La situation aboutit alors à une coopération momentanée de la Pologne avec les Etats de la Petite Entente, qui de même s'étaient sentis menacés et qui le 23 mars déposèrent une protestation officielle contre le pacte.<sup>44</sup> La partie polonaise tentait de nouer des relations plus étroites avec Prague, dont les cercles militaires déjà plus tôt voyaient de bon oeil un tel rapprochement,<sup>45</sup> favorisé par la France, cependant torpillé par la direction politique, surtout par le ministre des affaires étrangères Beneš.<sup>46</sup> C'est le général d'Arbonneau, attaché militaire français à Varsovie, qui essaya d'agir en faveur du rapprochement militaire polono-tchécoslovaque.<sup>47</sup> Pourtant un rapprochement plus important tchécoslovaque n'eut pas lieu, car la Tchécoslovaquie ainsi que les autres pays de la petite Entente le 30 mai approuvèrent la version un peu modifiée du «pacte des quatre», ce que la Pologne considéra comme une dérobade du front commun contre cet accord, et la visite du ministre Beck à Prague pour cette raison fut révoquée.<sup>48</sup> De plus, Beneš ne voulait pas se lier plus étroitement avec la Pologne, pour ne pas — comme il le disait — éveiller en Allemagne la sensation de l'encerclement.<sup>49</sup> Il était d'avis que la Pologne était plus menacée par l'Allemagne que la Tchécoslovaquie et même il avertissait les Allemands au sujet de desseins polonais, soi-disant agressifs par rapport au Reich.<sup>50</sup> Les négociations polono-tchécoslovaques en vue d'un accord d'amitié se déroulaient, il est vrai, encore pendant un certain temps, mais elles n'ont pas été terminées favorablement.

Le «pacte des quatre», dont le texte par l'entremise de la France avait été considérablement modifié, fut signé le 15 juillet 1933, pourtant il ne fut pas ratifié et par cela même il n'entra pas dans la vie courante. La Pologne jusqu'à la fin s'opposait à ce pacte et elle déclara que jamais elle ne se sentirait liée par les décisions des quatre pouvoirs. L'U.R.S.S. avait un point de vue analogue, et en été 1933 les relations polono-soviétiques s'animèrent, dont témoignait l'échange mutuel de visites à l'échelon assez élevé. En 1933 l'U.R.S.S. adopta une attitude bienveillante en face du point de vue intransigeant de la politique polonaise par rapport aux Allemands,

<sup>44</sup> *Europäische Politik 1933—1938 im Spiegel der Prager Akten*, Essen 1941., Doc. 7.

<sup>45</sup> M. Bułhak, *Z dziejów stosunków wojskowych polsko-czechosłowackich w latach 1921—1927*, »*Studia z dziejów ZSRR i Europy Środkowej*«, T. V, pp. 115—144.

<sup>46</sup> M. Zgórnjak, *Sytuacja międzynarodowa Czechosłowacji 1919—1937*, Katowice 1967.

<sup>47</sup> DDF, T. III, No 91.

<sup>48</sup> J. Kozeński, *Czechosłowacja w polskiej polityce zagranicznej w latach 1932—1938*, Poznań 1964, p. 60.

<sup>49</sup> *Doc. on British Foreign Policy, Second Series, Vol. IV, No 298.*

<sup>50</sup> *Documents on German Foreign Policy, Series C, Vo. I, No 177; Diariusz i Teki... Szembeka*, p. 38.

à quoi entre autres Maxime Litwinow donna une vigoureuse expression à la séance du Comité Central WKP/b/ le 29 décembre de cette même année.<sup>51</sup>

En avril 1933 les démonstrations polonaises, qui tendaient à exercer une pression sur l'Allemagne, continuaient à se dérouler. Piłsudski avec ostentation conduisait des consultations avec ses collaborateurs, on conduisait aussi des exercices militaires et des jeux à la guerre.<sup>52</sup> A Wilna eut lieu une parade militaire des troupes à effectif de plusieurs milliers.<sup>53</sup> Les rapports du ministre plénipotentiaire allemand à Varsovie en avril 1933 indiquent une tension croissante, von Moltke prenait en considération la possibilité de la guerre de prévention et croyait que le »Pacte des quatre«, ainsi que les appréhensions du réarmement de l'Allemagne pourraient plaider pour l'entreprise d'une telle démarche par la Pologne.<sup>54</sup> Par conséquent il recommandait au gouvernement allemand à éviter toutes actions qui pussent aggraver la situation, car — affirmait-il — c'était un fait certain que la révision des frontières était impossible avant le réarmement de l'Allemagne.<sup>55</sup> Le général Wilhelm Adam, le chef d'alors du Truppenamt, c'est-à-dire de l'Etat Major, dans le mémoire présenté au gouvernement exprima son inquiétude, provoquée parmi les généraux par les mesures polonaises. Il constata que l'Allemagne en ce moment-là n'était pas capable de faire la guerre avec la France et la Pologne, d'autant plus qu'il fallait compter aussi avec l'entrée en scène de la Tchécoslovaquie. La défense de la ligne de l'Odra (Oder) contre les Polonais aurait été possible s'il y avait eu suffisamment de munition, cependant ses courantes provisions auraient suffi à peine pour 14 jours. Par conséquent l'Allemagne n'eût pu conduire que des contre-attaques locales, la Prusse Orientale eût dû être abandonnée à son propre sort, et même la ligne de l'Odra n'eût pu être maintenue si la Tchécoslovaquie était activement entrée en conflit. »Nous ne pouvons temporairement — écrivait Adam — conduire la guerre. Nous sommes obligés de faire tout, pour l'éviter, même au prix d'une défaite politique.<sup>56</sup> Le général v. Hammerstein, le »Chef der Heeresleitung«, était aussi du même avis. A la séance du gouvernement du Reich le 7 avril, le ministre v. Neurath fit un rapport au sujet de la situation politique de l'Allemagne. Il constata qu'on ne pouvait pas envisager l'imminent danger de la menace préventive. Il était vrai que l'Allemagne ne pouvait pas renoncer volontairement à la révision des frontières à l'Est, mais cette question ne pouvait trouver qu'un dénouement total et non pas un dénouement partiel. Partant, la révision des fron-

<sup>51</sup> Documents on International Affairs 1933, p. 431.

<sup>52</sup> CAW w Warszawie, Gen. Inspektorat Sił Zbrojnych, T. 254.

<sup>53</sup> DDF, T. III, No 162. Raport amb. Laroche z 22. IV. 1933.

<sup>54</sup> DGFP, Vol. I, No 180.

<sup>55</sup> Ibidem, No 192; cf. Diariusz... Szembeka, p. 43.

<sup>56</sup> H. Roos, Polen und Europa 1931—1939, Tübingen 1957, pp. 80—81.

tières ne pouvait avoir lieu qu'alors quand le Reich serait fortifié au point de vue politique, militaire et financier.<sup>57</sup> Ces avis sans aucun doute ont influencé l'attitude de Hitler.

En avril 1933 le gouvernement polonais décide d'entreprendre des démarches directes à Berlin. D'abord le comte Szembek, viceministre des affaires étrangères, devait s'y rendre, pourtant ensuite on chargea de cette mission A. Wysocki, ministre plénipotentiaire actuel à Berlin. Il paraît qu'en cas d'insuccès des entretiens on avait préparé le projet de décret, contresigné par le président «en cas de guerre avec l'Allemagne», qu'on avait trouvé dans les papiers de Piłsudski après sa mort.<sup>58</sup> Le 2 mai 1933 eut lieu un entretien de Wysocki avec Hitler. D'accord avec les instructions données, Wysocki démontra que l'opinion publique en Pologne était constamment alarmée par l'attitude des national-socialistes (Nazi) à Gdańsk, qui proclamaient que l'abandon de la Ville Libre à l'Allemagne n'était qu'une question de temps. Le gouvernement polonais considérait ceci comme extrêmement dangereux non seulement pour le rapport de la Pologne avec Gdańsk, mais aussi pour la future coexistence politique entre la Pologne et le Reich. Par conséquent il aurait été désirable que le chancelier voulût déclarer que le gouvernement du Reich n'avait pas l'intention d'enfreindre les droits et les intérêts polonais dans la Ville Libre. Dans un discours assez long et d'esprit conciliant, Hitler s'étendait sur ses intentions pacifiques, ainsi que sur la peur bleue des Allemands à la seule pensée aux atrocités de la guerre, il avouait que ces mêmes Allemands prenaient en considération les intérêts vitaux de la Pologne et dans aucun cas ne songeaient à modifier la frontière avec la Pologne à l'aide de la force. Il consentit aussi à la publication d'un communiqué, exigé par A. Wysocki, dans lequel on signala que l'Allemagne était décidée de maintenir sa manière d'agir dans le cadre des traités existants et d'examiner les intérêts communs sans trace d'emportement passionné.<sup>59</sup> L'entretien de Hitler avec Wysocki amorça le détente des relations très tendues polono-allemandes et un certain adoucissement de la propagande antipolonaise.

Au cours de quelques mois suivants en 1933 dans la manière d'agir des deux Etats on peut discerner des symptômes d'indécision et d'hésitation quant au choix de la ligne politique future. L'état d'esprit antipolonais en Allemagne était si profondément enraciné dans les classes dirigeantes que même la pensée à une trêve momentanée des demandes révisionnistes en face de la Pologne paraissait inacceptable. Hitler lui-même se rendait compte alors du fait

<sup>57</sup> Ibidem.

<sup>58</sup> Suivant la relation de Mieczysław Lepecki, ancien aide de camp de Piłsudski, »Wiadomości« Londyn 1949, No 129; »Świat« Warszawa 1962, No 37/582.

<sup>59</sup> Le rapport du délégué extraordinaire Wysocki du 2 mai 1933. Diariusz... Szembeka, No 20.

que dans l'état actuel des armements allemands il ne pouvait se permettre de conduire une politique en même temps hostile envers l'U.R.S.S. et envers la Pologne, liée par une alliance avec la France. Car un point de vue de ce genre pouvait conduire au rapprochement polono-soviétique qui aurait paralysé le »Drang nach Osten« allemand et raté les plans de grande envergure, relatifs aux conquêtes en Europe. Un motif décisif pour le choix d'une telle et non pas d'une autre politique, pour Hitler sans aucun doute devait être encore ce fait que l'U.R.S.S. ne possédait pas de frontière commune avec l'Allemagne et sans l'accord de la Pologne ne pouvait pas menacer le Reich de ses forces armées. Il était peu probable que le gouvernement polonais, craignant la révolution sociale, consentît le passage de l'Armée Rouge sur son territoire, et l'essai d'extorsion par la force d'un tel passage aurait pu refouler la Pologne sur la position d'alliée de l'Allemagne. En même temps la Pologne disposant alors de plus de 30 divisions, de concert avec la France et la Tchécoslovaquie était capable d'empêcher les armements du Reich et par cela même menacer le programme de Hitler. C'est pourquoi celui-ci décida de conclure à tout prix un accord avec la Pologne, d'assoupir sa vigilance par le mirage de l'amitié et d'empêcher la création d'une coalition hostile à l'Allemagne avant qu'elle pût s'armer.

Au cours de 1933 Piłsudski dans une grande mesure fit dépendre son attitude en face de l'Allemagne du comportement des puissances occidentales, surtout de la France. Lorsque la France n'eut pas réagi aux propositions qu'on lui avait faites, il se décida à entreprendre des négociations avec le Reich. Déjà en mai il s'entretint avec le général Schindler,<sup>60</sup> attaché militaire allemand, et en juin eut lieu un changement au poste du ministre plénipotentiaire polonais à Berlin, notamment Wysocki fut remplacé par Joseph Lipski, le dirigeant d'alors du département occidental au Ministère des Affaires Etrangères, étroitement lié avec J. Beck. On signa en août deux accords au sujet de Gdańsk, où la situation d'alors s'était considérablement apaisée. Hitler dans cette question donna des instructions aux nationaux-socialistes de Gdańsk, qui d'ailleurs en mai 1933 avaient gagné les élections et pris les rênes du gouvernement dans la Ville Libre. Quelques discours de Hitler, dans lesquels il s'exprimait avec bienveillance de la Pologne et soulignait le désir d'améliorer les relations avec le voisin de l'Est du Reich soi-disant pacifiste, ainsi que l'adoucissement de l'agitation national-socialiste à Gdańsk, sans doute influencèrent l'apaisement de la situation. Néanmoins aussi au cours des mois d'été on arrangea en Pologne de nombreux jeux de guerre et des exercices militaires, dirigés nettement contre les Allemands.<sup>61</sup> Piłsudski ne renonça pas encore à la possibilité

<sup>60</sup> H. Roos, op. cit., p. 131; M. Wojciechowski, op. cit., p. 44.

<sup>61</sup> CAW, Generalny Inspektorat Sił Zbrojnych, T. 254.

d'obvier aux armements du Reich, en attendant des circonstances propices et le changement des orientations des Etats occidentaux en face de l'Allemagne hitlérienne. Les événements de l'automne 1933 y paraissaient créer de nouvelles possibilités.

En automne 1933 la Conférence du Désarmement à Genève reprit ses débats. En route pour la Suisse, le ministre Beck fit un détour à Paris, où les 21 et 22 septembre il conduisit des conversations avec le ministre Paul Boncour. Elles contribuèrent à détendre quelque peu l'atmosphère des relations polono-françaises, qui en rapport avec les divergences au sujet du désarmement et du «pacte des quatre» subirent un certain refroidissement.<sup>62</sup> Néanmoins ces pourparlers n'aboutirent pas à la concordance des mutuels points de vue dans l'attitude adoptée au sujet des armements allemands. La Pologne dans ce temps-là était prête à participer dans les sanctions internationales vis-à-vis de l'Allemagne, la France hésitait, mais finalement elle succomba à la pression britannique et elle décida de se limiter à une action purement protestataire. Le 10 octobre à Genève on aboutit à des conversations entre la délégation française, polonaise, tchécoslovaque et roumaine dans la question de réaction aux armements de l'Allemagne. Le ministre Beck et le général Burkhard-Bukacki s'opposèrent à la conception française de l'introduction du service militaire à court terme, ce qui suivant eux entraînerait l'affaiblissement de l'armée française et polonaise, sans influencer les armements de l'Allemagne. Beck adopta le point de vue selon lequel le lancement d'un nouveau système de réduction des armements était pire que la conservation du vieux système versaillais, dans lequel la Reichswehr ne risquerait pas l'agression, car en cas de mobilisation sa majorité devrait être conservée pour l'absorption des formations militaires.<sup>63</sup> Suivant la relation de Joseph Beck dans son «Dernier Rapport», en même temps Pilsudski était en train de former une conception de la mise à profit de la conjoncture internationale afin de détourner une situation désavantageuse pour la Pologne, dans laquelle elle était justement la première cible du révisionnisme allemand. De là l'intérêt porté à la normalisation des relations polono-allemandes, à côté de la tendance à éviter des liaisons avec l'Allemagne dans les questions de nature générale, ce que les Allemands désiraient alors.<sup>64</sup> A Genève J. Beck rencontra le ministre v. Neurath et Goebbels qui entre autres promit la suspension de la propagande antipolonaise de la presse en Allemagne ainsi que l'ouverture des négociations économiques.<sup>65</sup> Déjà au mois de mars 1933 le premier ministre britannique Mac Donald avança le projet de réduction des armées des Etats européens au niveau de 200000 hommes pour la

<sup>62</sup> J. Laroche, op. cit., p. 134.

<sup>63</sup> DDF, T. IV, No 290.

<sup>64</sup> J. Beck, Dernie Rapport... pp. 28—33; Diariusz i Teki... Szembeka, T. I, p. 76.

<sup>65</sup> Ibidem.

France, l'Allemagne, l'Italie et la Pologne. Pour les questions de la flotte une conférence spéciale devait être convoquée, l'aviation militaire suivant ce plan devait être peu à peu réduite, et l'aviation de bombardement complètement interdite. Une commission permanente devait contrôler la réalisation du plan, et l'Allemagne devait acquérir la pleine égalité de droits au cours de 5 ans.<sup>66</sup> En juillet, quand le «pacte des quatre» eut été signé, Hitler en principe accepta ce plan qui lui permettait de doubler la Reichswehr, cependant en automne de cette même année il cessa de suffire à l'Allemagne. Lorsque le ministre Simon eut présenté un nouveau plan britannique, prévoyant que l'Allemagne n'acquerrait l'égalité des droits qu'après l'écoulement de 4 ans, le 14 octobre Hitler envoya à Henderson une dépêche, prévenant que les Allemands abandonneraient la Conférence de Désarmement, et cinq jours plus tard (le 19 octobre 1933) le Reich se retira complètement de la Société des Nations.

Cette manœuvre de l'Allemagne aggrave la situation politique en Europe et de même provoqua une grande inquiétude en Pologne. Le 27 octobre chez le maréchal Piłsudski eut lieu une conférence secrète avec la participation de J. Beck, J. Szembek, du général Gąsiorowski, chef de l'État Major, et trois autres officiers, consacrée à l'analyse de la situation politique, créée par la retraite de l'Allemagne de la Société des Nations. Le maréchal exigea la préparation au cours de 5 jours d'un rapport sur l'état des armements allemands et ordonna l'organisation d'une conférence commune polono-française des États Majors dans cette question.<sup>67</sup> On s'adressa à l'ambassadeur Laroche<sup>68</sup> et bientôt le chef du 2<sup>e</sup> Bureau, le colonel Koeltz arriva à Varsovie où il fut très cordialement accueilli. On engagea des conversations qui permirent de confronter les informations sur l'armée allemande, étant en possession des deux bureaux de renseignements. Le colonel Koeltz communiqua beaucoup d'informations à la partie polonaise, à quoi en réponse les officiers polonais lui montrèrent toute une série d'importants documents, entre autres le plan allemand de mobilisation «Organisation Kriegsspiel», dérobé par le réseau du chef d'escadron Sosnowski,<sup>69</sup> résident de l'agence polonaise de renseignements. On ne sait au juste si à cette occasion en présence du colonel Koeltz quelques nouvelles propositions d'action commune polono-française n'aient pas été avancées. En tout cas ni les rapports de l'ambassadeur Laroche,<sup>70</sup> ni celui de Koeltz,<sup>71</sup> en partie cité par Castellan, n'en font mention. Selon quelques relations dans ce même temps à peu près Piłsudski aurait

<sup>66</sup> J.-B. Duroselle, op. cit., p. 159.

<sup>67</sup> Diariusz i Teki... Szembeka, T. I, No 33.

<sup>68</sup> DDF, T. IV, No 348.

<sup>69</sup> M. Zgórnjak, «In-3», Sprawa Jerzego Sosnowskiego. »Studia Historyczne«. Kraków 1970, No 4/51.

<sup>70</sup> DDF, T. IV, No 380.

<sup>71</sup> du 11 novembre 1933. G. Castellan, op. cit., pp. 475—476.

— paraît-il — envoyé à Paris encore un émissaire secret. C'était le poète connu et l'ancien officier de liaison du maréchal Foch, Louis-Gérôme Morstin, l'ami du maréchal Piłsudski et du général Weygand. Il devait se rendre dans la capitale de la France et par l'intermédiaire du général Weygand poser la question au gouvernement français, si dans le cas de l'attaque de la Pologne par l'Allemagne la France procéderait à la mobilisation générale de ses forces militaires et les enverrait toutes à la frontière allemande. La réponse devait être précise: oui ou non. L.-G. Morstin se rendit à Paris, interpella le général Weygand au sujet de la question citée-dessus et communiquée par le général au ministre Paul Boncour. Suivant la relation de L.-G. Morstin, l'affaire devait être l'objet de délibérations secrètes du gouvernement français, qui transmet la réponse que dans le cas d'attaque allemande contre la Pologne, la France ne procéderait pas à la mobilisation générale, en revanche elle parlerait aide à la Pologne, sous forme d'armements, d'officiers supérieurs et d'action diplomatique, ainsi que de propagande en faveur de la Pologne.<sup>72</sup> Il convient de signaler que dans les documents diplomatiques français imprimés il n'y a trace ni de la mission de L.-G. Morstin, ni des débats du gouvernement français dans cette question.<sup>73</sup> Cette dernière intervention — si en effet elle a eu lieu<sup>74</sup> — comme il paraît, a été dictée par le désir de sonder l'attitude de la France avant la prise de décision dans la question de la signature éventuelle du traité de non-agression avec l'Allemagne. Il ne faut pas exclure ma possibilité suivante, que les sondages polonais au sujet de la possibilité d'une prévention active des armements de l'Allemagne furent conduits par le ministre Beck lui-même, pendant sa visite à Paris, ou bien pendant ses conversations à Genève. D'après la relation de Joseph Świącicki, décédé dernièrement, en 1937 ou 1938 il rencontra le ministre Paul Boncour, qui exprima alors son mécontentement de la politique polonaise par rapport au Reich. En réponse, Świącicki rappela l'entretien de Beck avec Paul Boncour en 1933 à Genève. Beck — paraît-il — demanda alors au ministre français comment la France envisageait son opposition aux armements allemands, à quoi Paul Boncour répondit: »Avec une guerre — jamais!«. Paul Boncour ne dénia pas ces paroles, bien connues à Świącicki d'une relation directe de Beck (relation orale de J. Świącicki, accordée à l'auteur le 26 juin 1972).

<sup>72</sup> W. Jędrzejewicz, op. cit., pp. 167—168; J. Ciałhewicz, *Dzieje sojuszu...* p. 192; J. Zaufall, *Misja Ludwika Hieronima Morstina, »Niepodległość«,* T. VIII, Londyn, Nowy York 1972, pp. 161—166.

<sup>73</sup> DDF, T. IV (16. VII — 12 XI. 1933), Paris 1968.

<sup>74</sup> Suivant la relation que m'accorda M.H. Buňhak, dans le journal du Belvédère, qui contient un registre détaillé des activités du maréchal Piłsudski et de toutes les visites faites au belvédère, il n'y a pas de mention d'une visite de L.-G. Morstin. Peut-être a-t-il été reçu par le maréchal au Secrétariat Général des Forces Armées, pourtant dans sa relation il cite le Belvédère comme lieu de rencontre.

En automne, dans la période de la tension, déterminée par la retraite de l'Allemagne de la Société des Nations, duraient les préparatifs polonais militaires quoiqu'ils eussent été faits avec un peu moins de manifestations et que le ton de la presse fût plus modéré que dans l'année passée et au début de 1933. En septembre eut lieu à Cracovie une grande revue de la cavalerie polonaise. On conduisit aussi des exercices militaires de presque toutes les grandes unités de l'armée de terre dans les lieux de leur probable concentration en cas de guerre avec l'Allemagne. Près de la frontière de l'ouest et du nord se déroulaient les exercices des états majors de 21 divisions parmi les 30 divisions d'infanterie, existant en temps de paix et de 11 brigades de cavalerie du total de 13.<sup>75</sup> La légation allemande à Varsovie était alarmée par ces préparatifs et de même par les informations confuses sur les interventions polonaises en France.<sup>76</sup> Les Allemands prirent autant au sérieux la menace de la guerre de prévention, que le ministre de la guerre, von Blomberg, le 25 octobre 1933 donna une directive pour les forces militaires allemandes en cas du déclenchement d'un conflit en rapport avec la retraite des Allemands de la Conférence de Désarmement et de la Société des Nations. On comptait avec la déclaration de guerre de la part de la France, de la Pologne, de la Belgique et de la Tchécoslovaquie. L'armée de ligne devait être dirigée contre la France, la frontière avec la Pologne et la Tchécoslovaquie devait être défendue par le »Grenzschutz«. La flotte devait attaquer Gdynia et les côtes polonaises.<sup>77</sup> Le plan, sans prendre en ligne de compte l'action de la marine, était décidément défensif, car pour une action offensive le Reich était encore trop faible.

Ces préparatifs s'avérèrent inutiles car les puissances occidentales ne se décidèrent pas à une action plus sérieuse contre le Reich. L'absence de réaction de la France aux propositions polonaises fit pencher Piłsudski pour une intervention directe à Berlin. Le 15 novembre 1933 une rencontre eut lieu entre l'ambassadeur Lipski et Hitler, rencontre qui ouvrait la voie des négociations. Certains auteurs admettent qu'une autre proposition polonaise au sujet de la guerre préventive fut encore faite en décembre 1933. On n'en a pas la preuve jusqu'à ce jour. Si elle avait réellement eu lieu, ce n'était que pour s'assurer que la réaction de la France ne viendrait pas. Le 26 janvier 1934, fut signée la déclaration polono-allemande de renoncement à la violence dans les rapports réciproques des deux Etats. Ce pacte mettait un terme à la lutte de la Pologne contre les armements du Reich. Il ne garantissait pas la Pologne de l'agression, et ne faisait que créer, pour quelques années, l'apparence des

<sup>75</sup> CAW w Warszawie, Gen. Inspektorat Sił Zbrojnych, T. No 254.

<sup>76</sup> Diariusz i Teki... Szembeka, T. I., p. 75.

<sup>77</sup> IMT XXXIV, p. 487.

relations améliorées, jusqu'au moment où la Wehrmacht allait devenir un sinistre instrument de lutte pour le »Lebensraum« allemand.

Piłsudski en concluant les pactes de non-agression avec les deux grands voisins se rendait compte du caractère provisoire de la situation. »Nous sommes assis sur deux chaises — dit-il à l'un des généraux — cela ne peut pas durer longtemps. Il faut que nous sachions de laquelle nous tomberons plus vite et quand...«<sup>78</sup>

Néanmoins dans l'année critique de 1939, personne, et même Piłsudski lui-même, ne prévoyait que les accords conclus seraient si peu durables. Les politiciens habitués au principe du droit international que les »pacta sunt servanda« ne supposaient pas que bientôt ils ne seraient qu'un chiffon de papier. Ce n'est que Hitler qui dès le début le savait bien. Au cours d'un entretien avec le président du Sénat de Gdańsk-Rausching — il déclara qu'il était disposé de garantir toutes les frontières existantes, ainsi que de signer tous les pactes possibles de non-agression, et même des pactes d'amitié. Ce serait un enfantillage — dit-il alors — s'il devait renoncer à ce moyen rien que pour cette raison qu'un beau jour dans l'avenir il n'allait pas tenir ses engagements.<sup>79</sup> En attendant, le monde ne savait pas encore à qui il avait affaire et de quoi il était menacé, il ne profita pas de l'occasion qui se présentait à écarter à temps la menace hitlérienne. A peine 6 ans plus tard on paya ce défaut du don de prévision chez les politiciens, qui se trouvent actuellement au pouvoir, par des millions de morts dans la II<sup>e</sup> guerre mondiale.

<sup>78</sup> K. Fabrycy, *Komórka specjalna, »Niepodległość«*, Londyn, T. V, pp. 217—222.

<sup>79</sup> H. Rausching, *Gespräche mit Hitler*, Zürich 1940, p. 107.

